

Un rythme de progression insuffisant au regard des objectifs de 2020

Si la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie a connu une croissance de 5,7 points entre 2005 et 2015, elle devra progresser de 8,1 points supplémentaires durant les cinq prochaines années pour atteindre l'objectif de 23 % à la fin de la décennie.

Les énergies renouvelables (EnR) représentent 14,9 % de la consommation finale brute d'énergie en 2015, nous précise une étude statistique publiée récemment par le CGDD*. Ce qui représente une hausse de 5,7 points en l'espace de dix ans, grâce, d'une part, à l'augmentation importante de la consommation finale brute d'EnR (+ 7,3 Mtep depuis 2005, soit + 48 %), et d'autre part, à une baisse globale de la consommation finale énergétique (- 13,6 Mtep depuis 2005, soit un recul de 8 %), « en partie imputable au climat ». Près d'un tiers de cette croissance est due au développement des biocarburants (+ 2,4 Mtep depuis 2005), et plus d'un quart à celui des pompes à chaleur (+ 1,8 Mtep). Et si l'éolien (+ 1,6 Mtep), la biomasse solide pour le chauffage (+ 0,8 Mtep) et le solaire photovoltaïque (+ 0,7 Mtep) y contribuent également, à l'inverse, l'hydroélectricité s'est repliée de 8 % sur la même période (23 % de la consommation d'EnR en 2015, contre 37 % en 2005). Avec 22,7 Mtep réalisés l'année dernière, le niveau de consommation finale brute d'EnR accuse désormais un retard de 17 % par rapport à l'objectif de 27,4 Mtep établi par le plan national d'action en faveur des énergies renouvelables (PNA EnR)⁽¹⁾, poursuit le document du CGDD. « Le déficit constaté concerne à la fois les consommations d'électricité et de chaleur »,

alors que « dans le secteur des transports, la part des énergies renouvelables dépasse la trajectoire prévue initialement ».

Le solaire PV « en avance »

Ainsi, 87 % de l'objectif relatif à la production d'électricité renouvelable est réalisé en 2015, soit un déficit de 1,2 Mtep. Au-delà de la baisse tendancielle de la production hydro-électrique, « ce retard provient principalement de la filière éolienne, et dans une moindre mesure de la production d'électricité à partir de biomasse solide et de déchets ». Par exemple, la mise en service des premiers parcs français d'éoliennes offshore a été décalée, « le démarrage de la production, fixé à 2012 par le PNA EnR, ne devant finalement pas intervenir avant la fin de la décennie ». Et si, pour sa part, la filière solaire photovoltaïque « dépasse dès 2015 l'objectif qui lui est assigné pour 2020 », les filières émergentes « connaissent (...) des situations contrastées » : le développement de la production d'électricité à partir de biogaz « suit le rythme initialement prévu », mais la géothermie électrique et les énergies marines « accusent des retards plus ou moins importants ».

13 Mtep supplémentaires

Pour ce qui des usages liés au chauffage et au refroidissement, environ 76 % de l'objectif prévu par le PNA EnR est atteint

en 2015, ce qui représente un retard de 3,6 Mtep, indiquent les experts du CGDD, précisant que « même après correction des variations climatiques, le retard sur la trajectoire prévue demeure important ». Toutefois, ce retard reste limité dans le secteur résidentiel, où la consommation de bois des ménages représente, en données réelles, 90 % du niveau attendu pour 2015, et que « le recours à la biomasse solide progresse au sein des réseaux de chaleur ». Enfin, si pour les pompes à chaleur « l'objectif 2020 est d'ores et déjà dépassé », le développement des autres filières renouvelables thermiques (solaire thermique, géothermie ou valorisation thermique du biogaz) accuse lui aussi un retard important. A contrario, dans le domaine des transports, la consommation de biocarburants est conforme à la trajectoire prévue par le PNA EnR, « l'avance observée pour le biodiesel (108 % du niveau attendu en 2015) compensant l'écart à la trajectoire constaté pour le bioéthanol (79 %) ».

En 2105, la France a réalisé, toutes filières d'EnR confondues, près de 63 % de l'objectif fixé pour 2020, conclut l'étude du CGDD. Par conséquent, les efforts restant à réaliser (...) s'avèrent très importants : d'après le PNA EnR, plus de 13 Mtep supplémentaires de consommation annuelle d'énergies renouvelables seraient nécessaires d'ici 2020, alors que celle-ci n'a progressé que de 7,3 Mtep sur les dix dernières années. ■

Eric Saudemont

	Réalisé			Trajectoire 2015	Objectif 2020	Objectif 2030
	2005	2014	2105 P			
Electricité	13,8	18,5	18,9	20,5	27,0	40,0
Chauffage Refroidissement	11,6	18,3	18,8	24,0	33,0	38,0
Transports	2,0	8,3	8,5	7,7	10,5	15,0
Ensemble	9,2	14,5	14,9	17,0	23,0	32,0

P : données provisoires, susceptibles d'être révisées ultérieurement.

Parl (en %) des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie.

Sources : calculs SOeS, d'après les sources par énergie (réalisé) et PNA EnR (trajectoire)

⁽¹⁾ qui établit des trajectoires à suivre pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la directive 2009/28/CE.

*Source : Les énergies renouvelables en France en 2015, Commissariat général au développement durable (CGDD), Août 2016 (Denis Casau, Didier Reynaud, SOEs)